

**COMMUNE DE MIREPOIX**  
**(Ariège)**

<b>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</b>											07/2016		
Total memb	23	Exercice	23	Convoc	10/03	Prés.	15	Abs	8	Proc.	4	Votants	19

Par suite d'une convocation en date du dix mars deux mille seize, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le quinze mars deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

**Présents** : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, BAJAN André.

**Absents excusés** : JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc. ABELLANET LE MINEZ Monique.

**Procurations** : JOLIBERT Marie-Christine à ESCANDE Jacques, LEVENARD Christian à GARCIA Pierre, CAZANAVE Véronique à SARRAIL Claudine, ANGLADE Jordane à BIARD Ludovic.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Avance sur subvention pour l'association Swing**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le festival Swing à Mirepoix aura lieu du 26 au 28 mars, soit avant le budget primitif 2016 qui ne sera voté que le 12 avril. Le président et les membres de l'association demandent que le Conseil Municipal leur accorde une avance de 13 000 € sur la subvention annuelle 2016.

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Décide** de verser une avance d'un montant de 13 000 € sur la subvention allouée à l'association Swing pour l'exercice 2016, dans l'attente du vote du budget primitif,
- **Dit** que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2016,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux Finances  
Le Maire  
Suppléant de M<sup>me</sup> Le Maire  
Nicole QUILLIEN

**Pierre GARCIA**

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2016

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20160315-07D2016-DE